

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 19 octobre 2021

Délibération n°48 - 2021 relative aux tableaux des enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS de la campagne d'emplois 2022

*VU le code de l'éducation, et notamment son article L712-3-IV-5°,
VU l'avis du comité technique en date du 15 octobre 2021,*

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve l'ensemble des tableaux relatifs aux enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS de la campagne d'emplois 2022.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	35	Membres présents	25
Majorité absolue	18	Membres représentés	7
Nombre de pouvoirs	25		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	25	Contre	7	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président

Guillaume GELLÉ

Document en annexe au présent extrait : Tableaux relatifs à la Campagne d'emplois 2022

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 02/11/2021

Document mis en ligne le : 02/11/2021